



La cybercriminalité continue de sévir dans le secteur des affaires en ligne, comme en témoigne l'histoire choquante de Crescence, une présumée cybercriminelle de 28 ans. En utilisant des tactiques de piratage sophistiquées, elle est accusée d'avoir extorqué plus de 5 millions de francs CFA à ses victimes en se faisant passer pour une femme d'affaires légitime. Cette affaire met en lumière les dangers croissants auxquels sont confrontés les entrepreneurs en ligne et souligne l'importance croissante de la sécurité numérique dans l'économie actuelle. Les autorités judiciaires, quant à elles, prennent des mesures pour traduire Crescence en justice et faire en sorte que les cybercriminels rendent des comptes pour leurs actes néfastes.

Les éléments de la cellule anticriminalité de la Police Judiciaire de Bonanjo à Douala ont arrêté et présenté au public une présumée cybercriminelle, une dame de 28 ans prénommée Crescence. Elle est accusée d'avoir piraté le compte WhatsApp d'une femme d'affaires qui vend des vêtements en ligne et d'avoir utilisé un faux compte Facebook avec la photo de la femme d'affaires pour extorquer de l'argent à ses clients. Elle a réussi à duper une somme globale de 5 000 000 FCFA.

La victime, Francine Ngouabe, a témoigné de l'impact dévastateur de la cyberattaque sur son entreprise. «Je vends différents vêtements en ligne. À un moment donné, certains de mes clients ont commencé à me contacter et à me traiter de voleur et d'escroc pour avoir récupéré leur argent et ne pas leur avoir livré leurs commandes. C'est ainsi que cela a grandement

affecté mon entreprise. J'ai été obligé de demander à un de mes clients qui m'a donné des captures d'écran d'une conversation avec le cybercriminel. J'ai vu un faux compte de moi sur Facebook et mon WhatsApp piraté», a-t-elle expliqué aux journalistes.

L'arrestation du suspect a eu lieu après que Francine a porté plainte auprès de la police judiciaire de Bonanjo. Une enquête a immédiatement été menée et a conduit à l'arrestation du suspect. Le commandant Essono Edou Arsène, chef de l'unité de recherche et d'investigation, a révélé : «Mme Francine nous a approché après avoir reçu plusieurs plaintes de ses clients. Nous avons ouvert une enquête et arrêté le suspect qui a piraté le compte WhatsApp de Francine. Lorsqu'elle a collecté de l'argent, elle a bloqué la victime. Elle a réussi à duper les clients de Francine la somme de cinq millions FCFA. Le suspect a reconnu avoir commis les crimes.»

Crescence, 28 ans, répondra des accusations portées contre elle devant les autorités judiciaires dans les jours à venir. Cette affaire souligne l'importance d'une sensibilisation accrue à la cybersécurité et met en garde les entrepreneurs en ligne sur les risques inhérents à leurs activités.